



COMPTE-RENDU DES ATELIERS D'ORIENTATION DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE SANTE ENVIRONNEMENT (CASE) DU 29 AVRIL 2025



Priorité 1

Priorité 1. Développer l'interconnaissance des acteurs de la santé humaine, animale, végétale et de l'environnement



- ❖ **Objectif 1) Améliorer la coopération des acteurs en faveur du « One Health »**
- ❖ **Objectif 2) Accompagner la mise en œuvre des démarches « One Health » dans les territoires**

**Pilotage :
ARS - CR**

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
<p>Lien nature et santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Microbiote, biodiversité et santé - Répercussions de l'activité humaine sur l'effondrement de la biodiversité et la pollution des écosystème (rejets et déjections animales dans les exploitations agricoles, déchets ménagers, aménagement du territoire...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation d'ateliers OneHealth (communauté santé-environnement, professionnels de l'aménagement, agriculture, alimentation, enseignement...) • Financement de projets de recherche sur le OneHealth en Bretagne • Mise en place d'un GT régional, pluridisciplinaire et partenarial OH • Financement d'une ingénierie dédiée • Lancement de la stratégie régionale biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseigner l'approche OneHealth tout au long de la scolarité et dès le plus jeune âge (4 votes) • Informer le grand public sur l'avancée des politiques publiques autour des modèles agricoles respectueux de l'environnement (1 vote) • Mettre en place des actions de sensibilisation autour du lien entre biodiversité et santé publique (ex : zoonoses, santé physique et mentale) • Réaliser une recherche action sur le microbiote des enfants qui fréquentent la nature -> démontrer l'impact sanitaire • Favoriser les expérimentations nature et santé chez les plus jeunes

Priorité 1. Développer l'interconnaissance des acteurs de la santé humaine, animale, végétale et de l'environnement



- ❖ **Objectif 1) Améliorer la coopération des acteurs en faveur du « One Health »**
- ❖ **Objectif 2) Accompagner la mise en œuvre des démarches « One Health » dans les territoires**

**Pilotage :
ARS - CR**

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
<p>Interconnaissance / formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des professionnels de santé (universités, instituts de formation, formation continue...) - Formation des élus locaux - Formation des cadres territoriaux - Formation des équipes pédagogiques de l'enseignement - Interconnaissance et espaces d'échange entre monde médical et vétérinaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation d'ateliers OneHealth (communauté santé-environnement, professionnels de l'aménagement, agriculture, alimentation, enseignement...) • Mise en place d'un GT régional, pluridisciplinaire et partenarial OH 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les habitant.es aux prises en compte des inégalités sociales de santé (3 votes) • Formation des élus et cadres territoriaux -> déploiement via CLS avec intervenants extérieurs (1 vote) • Créer un groupe départemental/régional réunissant médecins, vétérinaires, écologues... pour construire des actions de prévention et de gestion de crise (1 vote) • Former les professionnels de santé sur la santé et la biodiversité (1 vote) • Intégrer des modules obligatoires OneHealth dans la formation des professionnels de santé (1 vote) • Développer la fresque du OneHealth vers tous les publics • Communiquer sur les initiatives en faveur du OneHealth • Organiser des événements / colloques à grandes échelles (professionnels) et petites échelles (actions pédagogiques)

Priorité 1. Développer l'interconnaissance des acteurs de la santé humaine, animale, végétale et de l'environnement



- ❖ **Objectif 1) Améliorer la coopération des acteurs en faveur du « One Health »**
- ❖ **Objectif 2) Accompagner la mise en œuvre des démarches « One Health » dans les territoires**

Pilotage :
ARS - CR

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
Aménagement et OneHealth <ul style="list-style-type: none">- Mobilité et préservation de la biodiversité- Aménagement du territoire et paysages- Espaces naturels et bâtiment	<ul style="list-style-type: none">• Animation d'ateliers OneHealth (communauté santé-environnement, professionnels de l'aménagement, agriculture, alimentation, enseignement...)• Mise en place d'un GT régional, pluridisciplinaire et partenarial OH	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer la nature dans le modèle immobilier breton (cf. bâtiment durable breton) (6 votes)• Préserver les paysages naturels en agissant sur l'aménagement du territoire (5 votes)• Développer / soutenir les initiatives telles que l'Ecole du dehors (3 votes).• Accompagner les élus référents des CLS• Réflexion autour d'une meilleure renaturation (essences allergènes)



Priorité 2

Priorité 2. Préserver la ressource en eau



- ❖ **Objectif 3) Réduire la pression quantitative sur la ressource en eau**
- ❖ **Objectif 4) Améliorer la qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine**

Pilotage :
ARS - CR

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
<p>Diagnostics SE :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser, acculturer et former la population aux bonnes pratiques à adopter lors des gestions de crise (inondations, panne électrique,..)• Travailler avec les collectivités sur leurs vulnérabilités aux épisodes de crises• Préparer la population aux restrictions• Sensibiliser la population aux interactions entre consommateurs (chacun partie d'un tout)• Mieux informer et sensibiliser les usagers sur les ENC et gérer les risques sanitaires liés aux mésusages• Remise aux normes des STEP (capacité, qualité des rejets)• Mieux communiquer sur les contrôles régaliens et expliciter les résultats d'analyses	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement des PRPDE à la réalisation des PGSSE (ARS)• Mise en place d'un groupe de travail interministériel PFAS (eau, air, aliments) pour une acculturation et une transparence de la donnée (ARS, DDPP, DREAL, AELB, SGAR, DRAAF)• Sensibilisation à la préservation des ressources en eau pour les scolaires et le grand public (ARS, CRB, DREAL)• ECOD'O - Soutien aux entreprises et collectivités pour la sobriété en eau : diagnostic, conseil, ... (CRB, DRAAF, DREAL, OFB, AELB)• Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) pour les enjeux Eau Potable et Algues Vertes (DRAAF)• Stratégies captage et substances dangereuses dans l'eau (DDPP, DDTM, DREAL, AELB)• Eaux non-conventionnelles, REUT et EICH (AELB, DRAAF, DREAL, CEREMA, ARS)• Restauration des zones humides (AELB, DDTM, DREAL, OFB, ONE)	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'infiltration => Gestion des eaux pluviales intégrées / gestion à la parcelle (FEDER, fond vert, AELB...) Inciter/ favoriser les projets collectifs de débitumisation / réutilisation des déchets bitume-béton (7)• Travailler sur les fuites de réseaux (4)• Travailler à la tarification des eaux consommées ind, agro, collectivités, particuliers (3)• Acculturer (sans jugement de valeur) par apport de connaissance et d'information sur le bénéfice collectif des actions individuelles sur le quantitatif et sa provenance depuis le milieu naturel (l'eau distribuée vient d'une nappe, d'une rivière...) (3)• Sensibiliser et mieux informer sur les pollutions invisibles (microplastiques) (2)• Penser à acculturer les nouveaux élus dans toutes ces sensibilisations (2)• Former les professionnels BTP et paysagistes aux ENC (EICH et EDP)



Priorité 3



Objectif 13) Sensibiliser sur les risques encourus par les expositions aux particules à risques et améliorer les capacités à agir
Objectif 14) Réduire les émissions et les expositions aux particules à risques

Sujets à développer et enjeux	actions proposées
Diminuer les particules fines émises par les chantiers urbains	<ul style="list-style-type: none">Mise en place d'équipements de mesure dans des chantiers témoins pour évaluer les bénéfices réels (par la mesure terrain) des bonnes pratiques de construction (terrassement, réseaux, élévation / gros œuvre, 2nd œuvre, finitions etc.). Focus attendu sur certains chantiers concernant des publics sensibles (ex : hopitaux). Différenciation des chantiers privés / publics.
Diminuer les poussières primaires issues des activités agricoles	<ul style="list-style-type: none">Réalisation d'un diagnostic empirique de la contribution des pratiques agricoles génératrices de poussières primaires (engins, pratiques etc.)Évaluation du potentiel de gain environnementale par une meilleure adéquation des moyens / taches.
Réduire la pratique de brûlage des résidus d'élagage	<ul style="list-style-type: none">Action de promotion des alternatives au brûlage des tailles de haies avec mise en place d'un circuit / filière partenarial de traitement / réemploi des résidus.



Priorité 4

Priorité 4. Sensibiliser à l'impact des pesticides sur la santé humaine et la santé des écosystèmes



- ❖ **Objectif 7) Améliorer et diffuser la connaissance sur les effets des pesticides en termes de santé et d'environnement**
- ❖ **Objectif 8) Renforcer le dialogue et la réponse concernant les effets des produits phytosanitaires**

**Pilotage :
DRAAF - ARS**

Sujet à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 et prévues en 2025	Actions proposées
PRSE	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif PhytoRéponse (ARS, DRAAF, OFB) • Référentiel régional des substances pesticides (DRAAF, DREAL, ARS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication grand public sur les pesticides (biocides et phyto) : clarification sur les substances, les usages, les effets, les risques sanitaires, où trouver l'information (scan QR code sur les produits) • Communication sur les SA dans l'eau distribuée (usages, Vmax, etc..) • Mobilisation d'outils informatiques pour relier Ameli et 1000 premiers jours avec site OEB (ventes phyto) • Information des professionnels de santé • Information des professionnels soumis à risque d'exposition, hors agriculture (fleuristes, bâtiments, etc..)
Hors PRSE	<ul style="list-style-type: none"> • Plan Ecophyto : volets incitatif (AELB, DRAAF) 	2025 : Nouvelle stratégie régionale Ecophyto (DRAAF)



Priorité 5

Priorité 5. Améliorer la protection de la santé face aux risques sanitaires associés aux espèces animales et végétales



- ❖ **Objectif 9)** Renforcer la lutte contre la prolifération des espèces animales et végétales, exotiques et locales, à risque dont les animaux à vecteurs
- ❖ **Objectif 10)** Prévenir le risque de transmission des zoonoses

Pilotage :
ARS - DRAAF

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
Renforcer la sensibilisation/communication		<p>EESH Former et sensibiliser les éducateurs à l'environnement (via le REEB), les fédérations de randonnées, les professionnels de l'horticulture et les lycées agricoles : 7 votes Renforcer les signalements via une application smartphone : 2 votes ;</p> <p>Zoonoses : Renforcer la sensibilisation sur le moustique tigre avec la CPAM Maladie de Lyme : sensibiliser les médecins et la population ;</p>

Priorité 5. Améliorer la protection de la santé face aux risques sanitaires associés aux espèces animales et végétales



- ❖ **Objectif 9) Renforcer la lutte contre la prolifération des espèces animales et végétales, exotiques et locales, à risque dont les animaux à vecteurs**
- ❖ **Objectif 10) Prévenir le risque de transmission des zoonoses**

Pilotage :
ARS - DRAAF

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
Renforcer la veille	<ul style="list-style-type: none">• Dispositif SAGIR (DRAAF, OFB)• Actions dans le domaine de la santé des forêts (ONF)	EESH <ul style="list-style-type: none">• Renforcer la veille concernant les nouvelles espèces EESH (5 votes) ;• Renforcer les signalements via une application smartphone : 2 votes ;

Priorité 5. Améliorer la protection de la santé face aux risques sanitaires associés aux espèces animales et végétales



- ❖ **Objectif 9) Renforcer la lutte contre la prolifération des espèces animales et végétales, exotiques et locales, à risque dont les animaux à vecteurs**
- ❖ **Objectif 10) Prévenir le risque de transmission des zoonoses**

Pilotage :
ARS - DRAAF

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
Renforcer la lutte efficace	<ul style="list-style-type: none">• Vaccination antigrippale des éleveurs (ARS, DRAAF)• Dispositif SAGIR (DRAAF, OFB)• Actions dans le domaine de la santé des forêts (ONF)• Gestion des crises sanitaires (enfouissement cadavres...) (ARS, DDPP, DRAAF, DREAL)	<p>EESH</p> <ul style="list-style-type: none">• Proposer des pièges efficaces sélectifs visant à lutter contre les frelons asiatiques (et non les autres insectes (expérimentation pièges Fredon dans le cadre d'une campagne nationale) → lien à faire sur le site Alerte espèces (2 votes) <p>Zoonoses :</p> <ul style="list-style-type: none">• Renforcer la vaccination des éleveurs• Renforcer la vaccination des canards ;

Priorité 5. Améliorer la protection de la santé face aux risques sanitaires associés aux espèces animales et végétales



- ❖ **Objectif 9) Renforcer la lutte contre la prolifération des espèces animales et végétales, exotiques et locales, à risque dont les animaux à vecteurs**
- ❖ **Objectif 10) Prévenir le risque de transmission des zoonoses**

Pilotage :
ARS - DRAAF

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
Développer la transversalité	<ul style="list-style-type: none">• Vaccination antigrippale des éleveurs (ARS, DRAAF)• Dispositif SAGIR (DRAAF, OFB)• Actions dans le domaine de la santé des forêts (ONF)• Gestion des crises sanitaires (enfouissement cadavres...) (ARS, DDPP, DRAAF, DREAL)	<p>Zoonoses : Travailler avec les fédérations de chasseurs afin de faire remonter leurs observations et signalements (2 votes) Travailler en lien avec les fédérations départementale de chasseurs sur peste porcine africaine, tuberculose bovine</p>



Priorité 6

Priorité 6. Améliorer la qualité du milieu littoral



- ❖ **Objectif 11) Accompagner la montée en compétence des collectivités dans la qualité des eaux littorales**
- ❖ **Objectif 12) Limiter l'impact des algues vertes sur la santé humaine et la santé des écosystèmes**

Pilotage :
ARS - CR

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
<p>Contamination des eaux littorales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cas des microplastiques • Cas des pesticides <p>→ Lien avec les risques liés à la consommation de produits de la mer</p> <p>Mise en réseau des usagers et professionnels du littoral et de la mer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echelle d'intervention : continuum terre-mer (solidarité amont/aval, territoires littoraux/territoires ruraux) • Concept d'économie bleue <p>Santé mentale des usagers du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact de la transformation du littoral (érosion/risque submersion) <p>Améliorer la gestion des eaux pluviales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas oublier les risques liés à l'infiltration (↗ risque érosif, qualité des eaux d'infiltration) 	<p><u>Réalisé en 2024 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des collectivités aux profils des eaux de baignade (ARS, AELB) • Communication pêche à pied (ARS) • Gestion des capteurs de mesure d'hydrogène sulfuré (H2S) (ARS) <p><u>Hors PRSE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan Algues-Vertes 2022-2027 (SGAR, CRB, DREAL) • Méthode d'estimation de la présence de norovirus dans les coquillages – Projet Oxyvir (CRB) • Aires Marines Educatives (Rectorat) <p><u>Prévu en 2025 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication pêche à pied (action vers OT et grand public) • Actions éducatives : CPIE et Water Family 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les impacts liés à l'assainissement des EU (généraliser l'évaluation de criticité des postes de relevage, accélérer la mise en conformité des ANC, renforcer la séparation EU/EP) • Améliorer la prise en compte des problématiques mer & littoral dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU/PLUi) • Développer les actions éducatives et informatives et les sciences participatives : bonnes pratiques de gestion des eaux noires et de carénage ; ne pas oublier les territoires ruraux dans l'accès aux actions éducatives du littoral ; renforcer l'information sur la pêche à pied récréative



Priorité 7

Priorité 7. Améliorer la prise en compte de la santé-environnement par les EPCI bretons



- ❖ **Objectif 13) Favoriser pour tous les EPCI bretons la réalisation d'un diagnostic santé-environnement et d'un plan d'action opérationnel en s'appuyant notamment sur les contrats locaux de santé (CLS)**
- ❖ **Objectif 14) Favoriser la mise en réseau des collectivités sur la santé-environnement**

**Pilotage :
ARS - CR**

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
<p>Diagnostics SE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre leur développement • Favoriser la participation de toutes les parties prenantes (dont population) • Favoriser la communication sur le diagnostic et son appropriation • Aller au-delà du diagnostic vers des actions concrètes de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau guide Diagnostic Local en Santé Environnement (DLSE) (ARS, CRB) • Webinaires DLSE à l'attention des EPCI (ARS, CRB) • Intégration des données SE dans l'Observatoire Local de l'Environnement (OLE) de l'OEB (ARS, DREAL, CRB) • Boîte à outils CLS (ARS) • Soutien financier de mise en réseau d'acteurs (CRB) • AAP diagnostic territorial en SE (CRB) 	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les collectivités à décliner localement des baromètres SE et/ou des enquêtes en ligne auprès de la population (4 votes) • Encourager les EPCI à intégrer un volet SE dans les PCAET et leurs diagnostics (2 votes) • Communiquer auprès des collectivités sur les outils à leur disposition (diagnostic et actions) • Inciter financièrement au diagnostic • S'appuyer sur le monde de la recherche pour avoir des données probantes • Assurer une diffusion large des résultats du diagnostic, notamment au sein des étb scolaires, et/ou par ex sur les indices de qualité de l'air • Utiliser le diagnostic pour argumenter les actions mises en place sur le territoire et les enjeux croisés santé x environnements

Priorité 7. Améliorer la prise en compte de la santé-environnement par les EPCI bretons



- ❖ **Objectif 13) Favoriser pour tous les EPCI bretons la réalisation d'un diagnostic santé-environnement et d'un plan d'action opérationnel en s'appuyant notamment sur les contrats locaux de santé (CLS)**
- ❖ **Objectif 14) Favoriser la mise en réseau des collectivités sur la santé-environnement**

**Pilotage :
ARS - CR**

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
Mobiliser les élus	<ul style="list-style-type: none">• Cycles de visites et actions BRUDED	<ul style="list-style-type: none">• Former et sensibiliser les élus aux enjeux de santé environnement : organiser une conférence des élus sur la SE et des ateliers de réflexion, voire une courte formation // Intégrer la SE dans une sensibilisation globale en lien avec le développement durable (dont la dimension lien social), avec une entrée « projet » plutôt que sectorielle (4 votes)• Développer un plaidoyer auprès des élus pour les convaincre des gains (1 vote)• Informer les élus sur les ressources disponibles et les actions menées ailleurs, les centraliser sur un espace unique, lisible et facile d'accès pour les collectivités (1 vote)• Associer les élus à la construction des projets de territoire dès le diagnostic (en amont du diag / après pour favoriser son appropriation et l'introduction des enjeux SE dans les plans réglementaires)• Former aussi les agents

Priorité 7. Améliorer la prise en compte de la santé-environnement par les EPCI bretons



- ❖ **Objectif 13) Favoriser pour tous les EPCI bretons la réalisation d'un diagnostic santé-environnement et d'un plan d'action opérationnel en s'appuyant notamment sur les contrats locaux de santé (CLS)**
- ❖ **Objectif 14) Favoriser la mise en réseau des collectivités sur la santé-environnement**

**Pilotage :
ARS - CR**

Sujets à développer et enjeux	Autres actions proposées
<p>Développer la transversalité au sein des collectivités et avec les partenaires extérieurs pour croiser les enjeux (santé x environnement x mobilités, x aménagement, x énergies, x espaces verts, santé nature au sein des PLUi et Scot...)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Créer un service transversal / SE directement rattaché à a direction de l'EPCI(1 vote)• Travailler en réseau multipartenarial et interdisciplinaire (1 vote)• Organiser un « vis ma vie » entre services• Développer l'information partagée entre services• Trouver des objets de travail communs (ex : création d'un cahier des charges sur la construction/rénovation intégrant les enjeux en santé et environnement)• Montrer des exemples d'interface réussie entre l'EPCI (échelon planification) et la commune (échelon de mise en oeuvre)• Développer des fonds spécifiques au sein des collectivités pour financer des actions SE

Priorité 7. Améliorer la prise en compte de la santé-environnement par les EPCI bretons



- ❖ **Objectif 13) Favoriser pour tous les EPCI bretons la réalisation d'un diagnostic santé-environnement et d'un plan d'action opérationnel en s'appuyant notamment sur les contrats locaux de santé (CLS)**
- ❖ **Objectif 14) Favoriser la mise en réseau des collectivités sur la santé-environnement**

**Pilotage :
ARS - CR**

Sujets à développer et enjeux (thématiques)	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Autres actions proposées
Développer le sujet de la petite enfance et de la jeunesse	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les établissements d'accueil du jeune enfant en santé environnementale, à l'échelle d'un territoire (CLS/CTG)	<ul style="list-style-type: none">• Développer les liens intergénérationnels (crèches-EHPAD) et la mixité sociale• Développer la formation des professionnels de la petite enfance ,de santé et de l'éducation• Développer les actions de sensibilisation en direction des parents• Encourager l'éco-construction de crèches
Alimentation : limiter les produits transformés		<ul style="list-style-type: none">• Développer le lien entre les différentes restaurations collectives dans un territoire restreint



Priorité 8

Priorité 8. Améliorer la prise en compte de la santé-environnement dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les mobilités



- ❖ **Objectif 15) Renforcer les capacités des collectivités et des professionnels de l'aménagement à prendre en compte la santé-environnement dans l'urbanisme**
- ❖ **Objectif 16) Promouvoir des mobilités favorables à l'environnement et à la santé dans tous les territoires**

Pilotage :
DREAL - CR

Sujets à développer	Actions proposées
Amélioration/développement des outils de connaissance et de partage (professionnels, collectivités, élus)	<ul style="list-style-type: none">. (Re)centraliser les ressources dans un espace partagé et identifié, simple d'accès. Etablir des recueils/catalogues à partager (ex : catalogue des aires de jeu multigénérationnel de mobilité, recueil des essences locales et des propositions d'aménagement). Organiser des retours d'expérience/créer une boîte à outils « politique » (argumentaires, points de vigilance, ...). Mettre en avant les ressources et partenaires à mobiliser
Développement de la transversalité et de l'approche globale	<ul style="list-style-type: none">. Promouvoir la santé-environnement dans une approche globale pour faciliter son intégration dans les projets d'aménagement, organiser des retours d'expériences concrètes ; montrer en quoi les approches durables et globales rejoignent les enjeux de santé-environnement et de l'urbanisme favorable à la santé (UFS). Imposer la santé en compétence obligatoire dans les EPCI. Créer plus de transversalité sur le sujet des mobilités entre les services d'une même collectivité

Priorité 8. Améliorer la prise en compte de la santé-environnement dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les mobilités



- ❖ **Objectif 15) Renforcer les capacités des collectivités et des professionnels de l'aménagement à prendre en compte la santé-environnement dans l'urbanisme**
- ❖ **Objectif 16) Promouvoir des mobilités favorables à l'environnement et à la santé dans tous les territoires**

**Pilotage :
DREAL - CR**

Sujets à développer	Actions proposées
Planification, aménagement	<ul style="list-style-type: none"> . Préconisations de la répartition de l'espace public vs densité . Avoir des équipements et des environnements adaptés aux mobilités douces/actives (éclairage public, pistes cyclables sécurisées, trame viaire de qualité, signalétique, trottoirs accessibles, ...) . Prendre en compte la situation des personnes en situation de handicap dans les aménagements, garantir l'accessibilité des aménagements . Faire la « publicité » des aspects UFS (en général) . Soutenir des projets d'UFS concernant les abords des écoles . Organiser un circuit en fauteuil roulant pour les personnes valides . Accompagner financièrement les études d'aménagement de mobilité douce . Soutenir financièrement, avec la question de l'effet levier (saupoudrage de petits financements vs montants plus importants sur quelques projets)
Concertation, implication	<ul style="list-style-type: none"> . Solliciter les publics concernés (cf handicaps) . Organiser une concertation citoyennes pour recenser les besoins de la population . Impliquer tous les acteurs territoriaux (professionnels de santé, conseils territoriaux, ...) . Solliciter les acteurs locaux (éducation sécurité populaire)

Priorité 8. Améliorer la prise en compte de la santé-environnement dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les mobilités



- ❖ **Objectif 15) Renforcer les capacités des collectivités et des professionnels de l'aménagement à prendre en compte la santé-environnement dans l'urbanisme**
- ❖ **Objectif 16) Promouvoir des mobilités favorables à l'environnement et à la santé dans tous les territoires**

Pilotage :
DREAL - CR

Sujets à développer	Actions proposées
Formation, accompagnement	<ul style="list-style-type: none">. Proposer des « cours » de vélo, trottinette. Mettre en place des ateliers « vélo-école » (revoir les règles de circulation et redonner confiance). Permettre de tester différentes mobilités actives (ex : le vélo électrique). Organiser des journées de mise à disposition/essais gratuits de vélos. Développer les politiques de location/achat de vélos des collectivités. Sensibiliser/informer aux bénéfices des mobilités douces/actives pour la santé ; expliquer aux enfants les bénéfices de la santé-environnement, les inciter à utiliser les modes doux/actifs. Inciter les agents des collectivités à utiliser les modes doux/actifs



Priorité 9

Priorité 9. Faire connaître et promouvoir l'impact positif de la nature sur la santé



- ❖ **Objectif 17) Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé favorisant le lien à la nature**
- ❖ **Objectif 18) Accompagner les actions de renaturation des villes en veillant à prendre en compte l'ensemble des enjeux en matière de santé-environnement**

**Pilotage :
DREAL - ARS**

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
<p>Communiquer largement sur les bienfaits de la nature À l'égard de chaque publics et des professionnels de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser, vulgariser les études scientifiques qui démontrent le syndrome de manque de nature et les bienfaits de la nature • Formuler des messages spécifiques, adaptés à chaque public : femmes enceintes, personnes craintives face à la nature, soignants, para-médicaux... • Public ados : comment les sortir de leur chambre ? Éduquer à la nature par le sport, approche corporelle ? 	<p>Projet « SAINBIOTE » (ARS, CRB)</p> <p>Trophée « Les jardins d'Hippocrate » à destination des Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux (ESMS) (ARS, OFB)</p> <p>Opération « En octobre, tous dehors » (ARS, DREAL, CRB)</p> <p>GT éducation, mobilisation, formation dans le cadre de l'élaboration de la stratégie régionale biodiversité (Plateforme régionale EEDD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inclure la thématique des liens nature et santé dans toutes les stratégies régionales et dans les projets en lien avec l'environnement et/ou la santé • Rédiger un livret à destination des professionnels de santé pour promouvoir le contact avec la nature, en s'appuyant sur les données scientifiques • Insérer des modules nature-santé dans la formation initiale et continue des soignants, sur les bienfaits de la nature • Liens avec l'assurance maladie : exercices coordonnés (CPTS, MSP, CDS, ESP..)

Priorité 9. Faire connaître et promouvoir l'impact positif de la nature sur la santé



- ❖ **Objectif 17) Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé favorisant le lien à la nature**
- ❖ **Objectif 18) Accompagner les actions de renaturation des villes en veillant à prendre en compte l'ensemble des enjeux en matière de santé-environnement**

**Pilotage :
DREAL - ARS**

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
<p>Généraliser les démarches d'école dehors, y/c IME, enseignement agricole, crèche... pour rapprocher les habitants de la nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • trouver un modèle financier permettant la généralisation des dispositifs d'accompagnement • former les enseignants et éducateurs • Sensibiliser les parents, familles, accompagnants • Associer la région (lycées) et les départements (collèges) 	<p>AAP « Eduquer à et dans la nature » (ARS, DREAL, Rectorat)</p> <p>Démarches « Ecole au dehors » (ARS, DREAL, CRB, Rectorat)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux faire connaître les bienfaits de la nature sur , la santé, le bien être, les apprentissages auprès des enseignants, chefs d'établissements, infirmières scolaires, CPE... pour faciliter la mise en place des dispositifs (ex : aménagement des emplois du temps en collège-lycées) • Mobiliser le rectorat • Trouver un modèle financier : Rechercher des financements, y/c privés (entreprises, fondations...) • Inciter les collectivités à s'engager et à soutenir ces démarches • Communiquer auprès des parents d'élèves

Priorité 9. Faire connaître et promouvoir l'impact positif de la nature sur la santé



- ❖ **Objectif 17) Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé favorisant le lien à la nature**
- ❖ **Objectif 18) Accompagner les actions de renaturation des villes en veillant à prendre en compte l'ensemble des enjeux en matière de santé-environnement**

**Pilotage :
DREAL - ARS**

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
<p>Généraliser la végétalisation des villes et centres bourgs, notamment des cours d'écoles, des crèches, des IME, des établissements de santé, des EPAHD... Pour rapprocher la nature des habitants</p>	<p>Actions de végétalisation dans le cadre de CLS (ARS)</p> <p>Trophée « Les jardins d'Hippocrate » à destination des Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux (ESMS) (ARS, OFB)</p> <p>Cycles de visites végétalisation en collectivités (ARS)</p> <p>Restauration des cours d'eau en milieu urbanisé (AELB, OFB)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux faire connaître les bienfaits de la nature sur la santé, le bien être, auprès des élus, agents des collectivités, associations locales, habitants... pour faciliter la mise en place des dispositifs • Faire le lien avec les actions politique de la ville, promouvoir les dispositifs d'aides • Valoriser les démarches existantes, en promouvant les démarches coconstruites, participatives, pédagogiques • Diffuser les ressources existantes, guides (ex : aspect paysager, plantes toxiques, allergisantes...) • Identifier les manques éventuels • Porter une attention particulière à la place de l'eau dans les projets

Priorité 9. Faire connaître et promouvoir l'impact positif de la nature sur la santé



- ❖ **Objectif 17) Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé favorisant le lien à la nature**
- ❖ **Objectif 18) Accompagner les actions de renaturation des villes en veillant à prendre en compte l'ensemble des enjeux en matière de santé-environnement**

Pilotage :
DREAL - ARS

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
<p>Expérimenter un protocole de prescription de nature avec des équipes soignantes, notamment dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient</p> <ul style="list-style-type: none">• Diffuser, vulgariser les études scientifiques qui démontrent le syndrome de manque de nature et les bienfaits de la nature• Messages adaptés à chaque public : femmes enceintes, personnes craintives, soignants, para-médicaux, ados...	<p>Projet « SAINBIOTE » (ARS, CRB)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Rédiger un livret à destination des professionnels de santé contenant des données scientifiques• Insérer des modules dans la formation initiale des soignants sur le rôle de la nature• Prévoir un axe nature dans tous les projets de santé. Liens avec l'assurance maladie : exercices coordonnés (CPTS, MSP, CDS, ESP..)

Priorité 9. Faire connaître et promouvoir l'impact positif de la nature sur la santé



- ❖ **Objectif 17) Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé favorisant le lien à la nature**
- ❖ **Objectif 18) Accompagner les actions de renaturation des villes en veillant à prendre en compte l'ensemble des enjeux en matière de santé-environnement**

Pilotage :
DREAL - ARS

Sujets à développer et enjeux	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Actions proposées
Éduquer aux bons comportements dans la nature		<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser aux risques de pillage des espèces sauvages comestibles, à la surexploitation des ressources, au respect de la pérennité de la biodiversité (ail des ours, champignons)• Sensibiliser aux risques d'intoxication• Mise à jour et communication de la liste des espèces protégées



Priorité 10

Priorité 10. Promouvoir des environnements intérieurs favorables à la santé



❖ **Objectif 19) Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments**

❖ **Objectif 20) Sensibiliser la population sur la qualité de l'air intérieur et améliorer sa capacité à agir**

Pilotage :
DREAL - ARS

Sujets à développer et enjeux (thématiques)	Autres actions proposées
<p>Former, éduquer différents publics à la QAI sur plusieurs thèmes distincts et à l'attention de différents publics (9 votes)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les publics à cibler :<ul style="list-style-type: none">• Bailleurs sociaux• Elus et techniciens des collectivités (2 votes)• Pro de la petite enfance dont les ass mat (2 votes)• Professionnels de santé• Intervenants à domicile (SSIAD, SSAD)• Professionnel du bâtiment• Publics sensibles• Comment mener ses actions ?<ul style="list-style-type: none">• S'appuyer sur des retours d'expériences + notion d'exemplarité• Nécessité de co-construction• Notion d'adapter les formations aux publics (notamment / enjeux ISS)• Les pairs parlent aux pairs• Intégrer les formations initiales et continues• S'appuyer sur de la mesure quand c'est possible pour la pédagogie « La QAI ne se voit pas » (ex cités : campagnes locales de mesure du radon, mesures citoyennes)• Sur quels thèmes prioriser ces actions ?<ul style="list-style-type: none">• Bâtiment : Isolation/ventilation/usages (2 votes)• ERP : application de la réglementation surveillance QAI et radon• Comportement individuels : produits d'entretien, cosmétiques, mobilier, bricolage, moyens de chauffage – leurs bons usages et entretiens (Ne pas oublier le risque CO dans le volet QAI)• Quelle échelle d'intervention<ul style="list-style-type: none">• Territoire local, s'appuyer sur les dynamiques telles que les CLS, CL Solidarités > permettra la création d'un réseau d'acteurs locaux

Priorité 10. Promouvoir des environnements intérieurs favorables à la santé



❖ **Objectif 19) Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments**

❖ **Objectif 20) Sensibiliser la population sur la qualité de l'air intérieur et améliorer sa capacité à agir**

Pilotage :
DREAL - ARS

Sujets à développer et enjeux (thématiques)	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Autres actions proposées
<p>Créer des réseaux d'acteurs locaux, Organiser des temps d'échanges inter-territoires et inter-acteurs (3 votes)</p> <p>TRANVERSAL - ISS : modalités d'actions à adapter aux plus précaires, formats collectifs et/ou individuels à adapter au public, intégrer les publics précaires dans la co-construction d'actions, s'appuyer sur des dispositifs d'aller vers, s'appuyer sur les CLS et CL Solidarités, organiser des temps d'échanges inter-territoires et inter-acteurs</p>		<ul style="list-style-type: none">- Entre collectivités : Besoin de lieux de partages, de retours d'expériences concrets entre collectivités, de référentiels de commandes publiques, de partages sur les dispositifs réglementaires qui s'imposent (surveillance QAI, radon)- Multi-acteurs d'un même territoire : Partages d'initiatives et de pratiques multi-acteurs issus d'univers variés en lien avec la QAI – échelle du territoire, du CLS, du CL de solidarité

Priorité 10. Promouvoir des environnements intérieurs favorables à la santé



- ❖ **Objectif 19) Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments**
- ❖ **Objectif 20) Sensibiliser la population sur la qualité de l'air intérieur et améliorer sa capacité à agir**

Pilotage :
DREAL - ARS

Sujets à développer et enjeux (thématiques)	Actions déjà réalisées en 2024 ou prévues en 2025	Autres actions proposées
Besoins de données et de retours d'expériences sur des sujets aujourd'hui peu documentés ou méconnus		<ul style="list-style-type: none">- QAI et réemploi (matériaux, mobilier)- QAI et Gaz médicaux en ES- QAI et couveuse en périnatalité



Priorité 11

Priorité 11. Faciliter l'accès des bretons à une alimentation bénéfique à leur santé et leur environnement



- ❖ **Objectif 21) Améliorer la lisibilité de la politique de l'alimentation en Bretagne**
- ❖ **Objectif 22) Développer des comportements alimentaires favorables à la santé et l'environnement**

Pilotage :
DRAAF - ARS

Sujets à développer	Actions proposées
Gouvernance du sujet de l'alimentation au niveau régional et local	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer les enjeux de santé dans les PAT (3 votes)• Organiser des rencontres PAT-CLS (3 votes) au niveau régional et local (y associer les CPTS)• Création d'un groupe technique régional PAT (fait depuis 2024 : réseau Inter PAT breton animé par une chargée de mission financée par la DRAAF, l'ADEME et le Conseil Régional)• Mobiliser le Rectorat au niveau des réflexions régionales (fait dans le cadre du CRALIM et du GT interministériel alimentation)• Lien PAT-Education Nationale à développer (conseillers de circonscription, territoires éducatifs ruraux)• Faire connaître, appuyer, expérimenter, développer le concept de sécurité sociale de l'alimentation (SSA)
Sensibilisation à une alimentation équilibrée, saine et durable	<ul style="list-style-type: none">• Femmes enceintes (7 votes) : développer la fourniture de paniers bio pour les femmes enceintes et les très jeunes enfants (1000 jours), insister sur la diversification alimentaire• Jeunes, notamment étudiants (5 votes) : promotion du fait maison, actions en lien avec les clubs sportifs• Supprimer la publicité pour les fast-food dans l'espace public (2 votes)• Scolaire (1 vote) : défi école, intégrer le sujet de l'alimentation aux interventions du service sanitaire des étudiants en santé dans les écoles, petit déjeuner à l'école• Personnes âgées (1 vote) : lutte contre la dénutrition des personnes âgées vivant à domicile (mais également en service long séjour), expertise des services gériatriques à utiliser, lien avec la conférence des financeurs• Grand public : conférences, ateliers, défi famille



Priorité 12

Priorité 12. Impliquer les acteurs du système de santé en santé environnement



❖ **Objectif 23) Soutenir l'appropriation des outils de prévention et de promotion par les professionnels de santé**

Objectif 24) Accompagner les transitions écologique et énergétique du système de santé

**Pilotage :
ARS - CR**

Sujets à développer et enjeux	Actions proposées
Favoriser/améliorer la connaissance des PS aux enjeux SE et aux impacts de l'environnement sur la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Former obligatoirement les PS dès le cursus universitaire S'appuyer sur les CHU / santé publique = professeurs compétents (13 votes) • Elargir l'accompagnement des IFAS à tous les IFPS (1 vote) <p>/!\ Ne pas faire peser les enjeux climatiques sur les PS qui sont déjà épuisés</p>
Favoriser le réseau / l'interconnaissance entre les professionnels des différentes disciplines	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer une cartographie des ressources et des acteurs locaux (5 votes) Inclure dans la cartographie la formation des soignants → Association ADSB (Agir durablement en Santé en Bretagne) • Organiser des conférences annuelles pluridisciplinaires (Cf CASE) au plus près des PS (au sein d'un territoire –de santé, voire d'un établissement) (2 votes : Cf ci-dessous propositions proches) • Soutenir et développer les actions de sensibilisation en SE à destination d'acteurs pluridisciplinaires • Echanges de bonnes pratiques dans un département suivant les territoires /échanges entre départements bretons • Partager un seul canal de communication visible de tous les professionnels (FM)
Comment sortir ces concepts reliés au OH des discours idéologiques du déni ? Comment discuter avec d'autres professionnels (ex : monde agricole) sans s'accuser ?	<p>Enjeux de plaidoyer</p> <p>Enjeux de médiation</p>
Disposer de données fiables d'impacts santé	

Priorité 12. Impliquer les acteurs du système de santé en santé environnement



Objectif 23) Soutenir l'appropriation des outils de prévention et de promotion par les professionnels de santé

❖ **Objectif 24) Accompagner les transitions écologique et énergétique du système de santé**

**Pilotage :
ARS - CR**

Sujets à développer et enjeux	Actions proposées
Elargir et prioriser l'accompagnement des PS libéraux (diffus) pour qu'ils agissent dans leurs pratiques	<ul style="list-style-type: none"> -Viser les sujets concrets : déplacements, dé-prescription médicamenteuse, alimentation... (9 votes) -Eco-soins / OMEDIT : Meilleure gestion des médicaments (5 votes) -Cabinets éco-responsables : moyens de sensibilisation / protection des soignants et des patients (3 votes)
Remettre de la nature dans les soins	<ul style="list-style-type: none"> -Impact santé mentale : recommandations de nature /prescription (4 votes) -Mise en œuvre de jardins thérapeutiques dans les Ehpad, en le créant en co-conception, à partir de matériaux recyclables / intérêt du bien-être / Lutte contre l'isolement social et santé mentale (3 votes) -Renaturer les espaces de l'hôpital (1 vote)
Renforcer les liens entre CLS et PAT autour du One Health/une seule santé	2 votes
Déplacements et PS	<ul style="list-style-type: none"> -Faciliter les déplacements des PS vers leurs lieux de travail sans la voiture individuelle (décarboner) -Comment diminuer l'impact carbone des déplacements sanitaires qui sont liés à une autre logique : celle de l'organisation hospitalière
Activité physique dans ? (Etbt?) social	



PRSE⁴
BRETAGNE
4^e Plan Régional Santé
Environnement 2023-2027

**Merci de
votre attention**

